

Confédération Générale du Travail Force Ouvrière

SNUDI-FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et
Professeurs de l'Enseignement Public



13, Rue de l'Académie - 13001 - Marseille. TEL.: 04 91 00 34 22. FAX.: 04 91 33 55 62

Site : www.snudifo13.org

e-mail : contact@snudifo13.org

Madame Martine DUPUY
Secrétaire départementale

Marseille, le 13 octobre 2008

à

Monsieur l'Inspecteur d'Académie
DSDEN des Bouches du Rhône

Objet : Réunions d'Information Syndicale sur le temps de travail

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Comme exprimé lors des réunions de concertation avec les syndicats et réaffirmé lors de la réunion du jeudi 9 octobre 2008, le SNUDI-FO n'accepte pas le dispositif expérimental mis en œuvre dans notre département.

Comment comprendre, en effet, l'argument avancé de l'intérêt des élèves et de la non-diminution des horaires d'ouverture des écoles alors que le ministre vient de supprimer deux heures d'enseignement pour tous les élèves et que le dispositif expérimental des Bouches du Rhône supprime 6 heures d'enseignement pour tous les élèves du département, que leur enseignant participe ou non aux réunions d'information syndicale ?

En tout état de cause, nous appuyant sur la réglementation sur le droit syndical dans la fonction publique et l'enseignement du premier degré, le décret du 28 mai 1982 et l'arrêté du 16 janvier 1985 toujours en vigueur, nous vous communiquons les dates de nos deux premières réunions d'information syndicale sur le temps de travail :

Le vendredi 14 novembre de 13h30- 16h30 à l'Union Locale FO - 11 rue des Muletiers, à Aix en Provence.

Le vendredi 21 novembre de 13h30- 16h30 à l'Union Départ. FO - 13, rue de l'Académie à Marseille.

Restant à votre disposition pour toute précision ou échange sur cette question, je vous prie de recevoir, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de ma parfaite considération.